
MISE À JOUR NATIONALE 2011-05

Le 29 août 2011

Des questions et un appel ont soulevé un sujet important concernant une divergence entre le processus d'élection de la Section locale et les procédures décrites dans le « Guide d'élections pour les Sections locales » des TCA.

L'administration présente a hérité de notre document actuel sur la politique d'élection. Il est de notre perception que celle-ci fut développée dans le temps de l'ASCAC, basée sur les conditions d'exploitation et les considérations de ce temps, soumises au bureau TCA National lors de la fusion avec eux et ainsi acceptée par eux avec nos statuts.

Lorsque la Section locale a reçu le « Guide d'élections pour les Sections locales » en 2003, il fut étudié. Ce guide fut développé sans connaissance ou consultation de la Section locale. La première page de ce guide énonce la décharge suivante :

NOUVEAU Si une Section locale n'a pas développé ses propres LOIS D'ÉLECTION les procédures dans ce livre sont considérées une prolongation de la CONSTITUTION et doivent être suivies à la lettre.

Comme la Section locale avait ses propres lois d'élection qui étaient en place et acceptées par les TCA, il a été assumé que nos lois pouvaient être utilisées. Le bureau TCA National n'a jamais avisé la Section locale que nos lois étaient en violation ou nécessitaient des modifications, malgré l'acceptation de nos politiques et statuts. Ceci fut pris comme une confirmation que nos procédures étaient en fait conformes.

Ces lois étaient en place lors de notre fusion avec les TCA, et ont été utilisées subséquemment jusqu'à ce jour.

Après consultation avec les TCA National, ils nous ont avisé que nous sommes en conformité avec la constitution et sont d'accord avec la décision de continuer d'utiliser les lois actuelles. Ceci était basé sur un nombre de facteurs. Le premier étant l'introduction du « Guide d'élections pour les Sections locales » et comment cela s'est produit et comment la Section locale aurait pu croire que ses procédures établies pouvaient être utilisées.

Le deuxième étant le fait qu'il y avait des problèmes avec d'autres gros, fédéralement réglementés, locaux nationaux à l'intérieur des TCA et l'établissement et l'utilisation du guide. Pour plusieurs raisons, ces Sections locales ont établi des procédures qui ne conviennent pas au guide. Une de ces procédures est le « vote de pluralité »,

autrement connu comme un vote “premier passé la majorité affichée”. Quoique utilisé par le gouvernement fédéral lors de leurs élections, il est différent d’un vrai vote majoritaire, autrement connu comme “50% + 1.”

Troisièmement, ces procédures ont été en usage pour plusieurs années, sans problème ou appel par le passé. Les élections actuelles ont été tenues comme elles l’ont toujours été par le passé, et il serait inapproprié de changer quelque-chose à mi-chemin. Étant donné les première et seconde considérations, ce raisonnement s’applique définitivement.

La politique d’élections fut originalement affichée sur notre site Web avec d’autres politiques de la Section locale. Dû aux multitudes améliorations, à l’utilisation grandissante et aux rafraichissements/retapages, le document s’est perdu lors d’une des transitions. Une copie a toujours été et est encore disponible à n’importe qui la demande. Cette omission aurait dû être rectifiée plus tôt et le Conseil exécutif prendra des mesures plus grandes pour s’assurer que ce type d’information est toujours facilement disponible, étant donné notre engagement aux communications et à la transparence.

La politique d’élections devra être modifiée avec les nouveaux postes de Comité de négociations et de Comité de la convention collective et ceci sera un temps opportun pour étudier notre façon de tenir toutes nos élections. Les conditions, restrictions ou contraintes ont sensiblement changé depuis les jours pré-TCA et le Conseil exécutif croit que nous devrions commencer le débat et prendre avantage des changements de perspective et de la technologie.

Le Conseil exécutif – Spécialistes de la Circulation Aérienne
Section locale 2245 TCA-Canada

